



ACEPP (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels), **ANAPSY-pe** (Association Nationale des Psychologues pour la Petite Enfance), **ANPDE** (Association Nationale des Puéricultrices Diplômées et des Etudiantes), **ANSFT** (Association Nationale des Sages-Femmes Territoriales), **ATD-Quart Monde**, **Fédération CFDT-Interco**, **Fédération CGT des services publics**, **CSF** (Confédération Syndicale des Familles), **FNEJE** (Fédération Nationale des Educateurs de Jeunes Enfants), **SNMPMI** (Syndicat National des Médecins de PMI), **SNUCLIAS-FSU**, **SUD collectivités territoriales**, **UFNAFAAM** (Union Fédérative Nationale des Associations de Familles d'Accueil et Assistantes Maternelles), **UNIOPSS** (Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux)

Paris, le 22 décembre 2011

Monsieur François FILLON
Premier ministre
Président du Haut Conseil de la Famille
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 Paris

Monsieur le Premier ministre,

Organisations familiales, citoyennes et professionnelles, associatives ou syndicales, nous nous sommes rassemblés dans le cadre de propositions pour assurer l'avenir de la Protection Maternelle et Infantile et de la Planification Familiale.

En effet le contexte des changements institutionnels actuels (réformes des collectivités territoriales et du pilotage du système de santé) risque de fragiliser gravement ce dispositif de prévention, déjà affaibli dans de nombreux départements, alors qu'il est pourtant indispensable à la santé des enfants, des jeunes et des familles.

Nous avons précisé, par notre engagement autour d'un document commun sur l'avenir de la PMI (ci-joint), les enjeux que nous estimons essentiels à préserver, à travers une conception partagée de la prévention, des droits sociaux et humains, de la politique de l'enfance.

Nous avons également exposé les moyens que nous appelons à développer, promouvoir et inventer pour que le dispositif de PMI continue à jouer à l'avenir tout son rôle de promotion de la santé familiale et infantile.

Nous sollicitons une entrevue pour vous présenter nos propositions et nos demandes, et échanger avec vous sur les conditions à réunir pour élaborer un cadre national pour la politique de PMI, pour assurer l'égalité d'accès des enfants et des familles aux services de PMI sur tout le territoire, pour remédier à la crise de démographie de professions de santé engagées dans la PMI, pour consolider des financements à hauteur des missions confiées à ce dispositif.

... / ...

Dans l'attente d'une réponse favorable à cette demande de rencontre, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre considération distinguée.



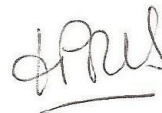
Dennis GOMEZ
(ACEPP)



Dominique RATIA-
ARMENGOL
(ANAPSY-pe)



Sébastien COLSON
(ANPDE)



Françoise PONS
(ANSFT)



Pierre-Yves
MADIGNIER
(ATD Quart Monde)



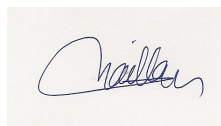
Yves LETOURNEUX
(Fédération CFDT
Interco)



Michèle KAUFFER
(Fédération CGT des
services publics)



Aminata KONÉ
(CSF)



Corinne CHAILLAN
(FNEJE)



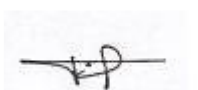
Pierre SUESSER
(SNMPMI)



Didier BOURGOÏN
(SNUCLIAS-FSU)



Myriam DOMINGUES
(SUD Collectivités
territoriales)



Fabienne LEJEUNE
(UFNAFAAM)



Dominique BALMARY
(UNIOPSS)

Assurer l'avenir de la Protection Maternelle et Infantile

c/o
SNMPMI
65-67 rue d'Amsterdam
75008 Paris

Tél 01 40 23 0410

Courriel : contact@snmpmi.org